



NOM et prénom : MADENSPACHER Alixane

AGREMENT en matière :

- Familiale : par la Commission Fédérale de Médiation
- Civile et commerciale : par la commission Fédérale de Médiation

Date de prestation de serment :

- Le 20 septembre 2010

Lieu d'exercice de la médiation :

- Chaussée Verte, 5a à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse
- Place de Bronckart, 1 à 4000 Liège

Contact par :

- Téléphone : 04/254.14.54
- Gsm : 0474/30.46.07
- E-mail : a.madenspacher@avocat.be

Site internet : www.leodium-avocats.be

Honoraires : Application du tarif appliqué par les Tribunaux ou fixé sur base d'un taux horaire convenu de commun accord avec les parties avant l'entame du processus de médiation.

Informations complémentaires diverses :

Dans de nombreux cas, les situations conflictuelles sont la conséquence d'une mauvaise communication. Les parties ont l'une envers l'autre une certaine animosité qui les empêche de discuter, de s'écouter, et de se comprendre.

L'intervention du médiateur permet aux parties d'apprendre à s'écouter et à se parler ainsi qu'à comprendre les besoins et les intérêts de chacun, les conduisant ainsi à trouver un terrain d'entente qui peut parfois être bien loin de ce qu'on pourrait imaginer.

La médiation constitue l'un des outils indispensables à la justice et doit être privilégié puisque lorsqu'un accord aboutit, ce n'est pas seulement une décision de justice et/ou une solution au problème qui est mise en exergue, un accord obtenu au détriment de l'autre par des négociations bien menées, ou des concessions faites tenant compte uniquement des éléments de faits du dossier, mais bien souvent des tensions qui s'apaisent et des liens humains qui se lient / relie dans un monde qui aujourd'hui en a bien besoin.

J'aspire donc tout particulièrement à exercer en tant que médiatrice dans le cadre d'un processus qui permet de mieux appréhender et comprendre les émotions, les besoins et les intérêts sous-jacents du conflit et des parties, pour leur permettre de trouver ensemble la meilleure solution pour chacune d'elle et ainsi aller de l'avant.